

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MASKINONGÉ
MUNICIPALITÉ
DE SAINT-ÉLIE-DE-CAXTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Élie-de-Caxton, tenue le 13 janvier 2014, à 20h00 au Centre Communautaire situé au 50, Chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton.

Sont présents :

M. Réjean Audet, maire
M. Sébastien Houle, conseiller
Mme Rita Deschênes, conseillère
Mme Charline Plante, conseillère
M. Robert Morais, conseiller
M. Louis Frappier, conseiller
Mme Heidi Bellerive, conseillère

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire. La directrice générale secrétaire-trésorière madame Isabelle Bournival est aussi présente. Il y a ouverture de la séance par monsieur le maire.

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Cas particuliers
 - Déneigement
- 3- Adoption des procès-verbaux de décembre 2013
- 4- Correspondance
- 5- Comptes
- 6- Dépôt des dépenses d'élection
- 7- Transfert MRC vente non-paiement de taxes
- 8- Représentante vente non-paiement de taxes
- 9- Congrès COMBEQ Mario Samson et Anne-Claude Hébert-Moreau
- 10- Formation COMBEQ Anne-Claude Hébert-Moreau
- 11- Usage conditionnel Dany Plante
- 12- Avis de motion règlement sur le déneigement
- 13- Demande de subvention Baseball poche
- 14- Achat habits de combat pour les pompiers
- 15- Approbation des travaux de voirie avenue Principale
- 16- Remerciements Groupe Lafrenière Tracteur

- 17- Activité des Cataractes
- 18- Demande à la CRE pour les Fêtes du 150e
- 19- Affaires nouvelles
- 20- Période de questions
- 21- Période de suggestions
- 22- Clôture de la séance

RÉS. 2014-01-01 ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte l'ordre du jour avec la modification suivante :

L'item 13 est reporté à une séance subséquente.

Adoptée

CAS PARTICULIERS

Trente-cinq personnes assistent à la séance du conseil. Monsieur le maire fait un état du déneigement à Saint-Élie-de-Caxton comme suit :

Comme vous le savez tous nous vivons une situation exceptionnelle quant à l'état et l'entretien de nos chemins. Nous avons reçu beaucoup de plaintes de la part des citoyens et la situation a monopolisé une bonne partie de nos ressources et de notre temps. Nous sommes en contact constant avec notre entrepreneur et nous faisons tout ce qui est possible pour constamment améliorer la situation.

Nous avons fait des démarches avec le MAMROT et la MRC afin de pouvoir suivre les bonnes étapes au point de vue procédures pour le respect du contrat et d'avoir des rues sécuritaires.

Alors voici en bref comment nous en sommes arrivés là. En 2008, la municipalité allait en appel d'offre afin de donner en sous-traitance l'entretien hivernal de l'ensemble de ses routes et de ses rues. Deux soumissions ont été déposées, une seule a été retenue puisque la deuxième fut jugée non conforme. Le contrat a donc été accordé à la firme Maskimo pour une durée de 5 ans avec option pour une 6^e. L'an passé, à l'approche de la 6^e année, Maskimo a manifesté le désir de céder son contrat à l'entrepreneur René Newberry. La demande a été soumise au conseil qui siégeait alors, lequel a accepté la demande lors d'une résolution passée le 9 septembre 2013.

L'automne passé, avant l'arrivée des premières neiges nous avons fait le tour de l'ensemble des chemins avec le nouveau contracteur pour lui faire part de nos exigences et de la particularité de chacun des secteurs à entretenir. Depuis, nous avons fait un suivi continu à la suite de chaque tempête. Sachez que vos élus ainsi que les employés de voirie ont à cœur la sécurité et le sentiment de sécurité de tous les citoyens. Le contracteur a été avisé que s'il ne répondait pas aux devis du contrat à notre satisfaction, et ce immédiatement, des mesures seraient prises de notre part pour voir à ce que la situation se résorbe, le tout à ses frais à lui. À 15h00, cet après midi, plusieurs rues étaient maintenant bien dégagées à l'aide de la niveleuse utilisée par l'entrepreneur :

- Domaine Samson; Rue du Bon Air
- Domaine des Bouleaux Blancs; Rue Joseph Garand
- Domaine Marchand; Rang St-Joseph
- rue Saint-Louis; Rue Gélinas
- Avenue Principale; Rue St-Denis
- Route des Lacs; Avenue Floribell
- Rue Saint-Pierre;
- Avenue Chatel;
- Avenue Saint-Paul

Voilà tous les commentaires que j'ai à faire pour l'instant. Maintenant si des gens ici ont des commentaires à rajouter qui pourraient s'avérer constructifs, nous sommes prêts à les entendre.

Des questions ont été posées sur l'installation d'une lumière de rue sur la rue du Moulin et sur l'asphaltage de cette rue.

RÉS. 2014-01-02 PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2013

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal du 2 décembre 2013 sans aucune modification.

Adoptée

RÉS. 2014-01-03 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DU 18 DÉCEMBRE 2013

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 décembre 2013 sans aucune modification.

Adoptée

RÉS. 2014-01-04 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT
DU 18 DÉCEMBRE 2013

Sur proposition de madame Heidi Bellerive appuyée par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance d'ajournement du 18 décembre 2013 sans aucune modification.

Adoptée

CORRESPONDANCE

- La directrice-générale accuse réception d'une demande d'installation de lumière de rue par Eric Grenier face au 630, 5^{ième} Rang.

RÉS. 2014-01-05 CORRESPONDANCE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte le dépôt de la correspondance.

Adoptée

RÉS. 2014-01-05A LUMIÈRE DE RUE

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande à Hydro-Québec l'installation d'une lumière de rue en face du 630, 5^{ième} Rang.

Adoptée

COMPTES

Salaires : 25 499.32 \$

Comptes :

6362	AUTOBUS PAUL LE JEUNE INC.	REMBOURSEMENT TAXES	463.77 \$
6363	ANNULÉ		
6364	ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-ÉLIE	FESTIVAL DES POMPIERS	500.00 \$
6365	MARC GRENIER	FÉERIE DE NOËL	1 350.00 \$
6366	CLAUDINE DROLET	AUTRES SUBVENTIONS	100.00 \$
6367	ALIMENTATION R. AUDET	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE, PIÈCES ET ACCESSOIRES PATINOIRE	37.94 \$
6368	RICHARD BEAULIEU	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	660.00 \$
6369	BELITEC INC.	FÉERIE DE NOËL	97.73 \$
6370	BELL MEDIA INC.	FÉERIE DE NOËL	1 839.60 \$
6371	BIOLAB - DIVISION CAP-DE-LA-MADELEINE	ANALYSES D'EAU	195.45 \$
6372	MAURICE BOISVERT	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	400.00 \$
6373	ISABELLE BOURNIVAL	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	156.48 \$
6374	BUISSON FRANCINE	FRAIS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL	24.00 \$
6376	BUROPLUS, DIVISION COMMERCIALE	FOURNITURES DE BUREAU	504.95 \$
6377	PAULINE CARON	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	150.00 \$
6378	CARQUEST, PIÈCES D'AUTOS	ENTRETIEN TRACTEUR, ACHAT OUTILS	259.19 \$
6379	CHEM ACTION INC.	ENTRETIEN STATION POMPAGE	750.79 \$
6380	LABORATOIRES CHOISY LTEE	ARTICLES DE NETTOYAGE	279.63 \$
6381	CLD CENTRE DE DEVELOPPEMENT	FORMATION ET CONGRÈS FQM	80.00 \$
6382	COOPERATIVE COLLECTE PRO	CONTRAT VIDANGES	7 629.75 \$
6383	JACQUES DEFOY	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
6384	ISABELLE DESROSIERS	FÉERIE DE NOËL	99.94 \$

6385	DEZIEL LEO	RÉCOMPENSE BÉNÉVOLES	105.00 \$
6386	DISTRIBUT'EAU D.P.	ALIMENTS	94.75 \$
6387	EMCO CORPORATION	VOIRIE-MATÉRIAUX, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	815.97 \$
6388	LES ENTREPRISES RENE NEWBERRY	CONTRAT DÉNEIGEMENT CHEMINS, NIVELEUSE	48 718.94 \$
6389	LES ENTREPRISES ELECTRIQUES	FÉERIE DE NOËL, ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE	679.40 \$
6390	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	SYSTÈME DE COMMUNICATION, ENTRETIEN TRACTEUR, ENTRETIEN STATION POMPAGE, ENTRETIEN SYSTÈME ÉCLAIRAGE, FÉERIE DE NOËL	107.51 \$
6391	FELIX SECURITE INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	58.64 \$
6392	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	FRAIS DE MUTATION	32.00 \$
6393	ETIENNE GAUTHIER	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	155.00 \$
6394	GELINAS KEVEN	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
6395	GESTION MARCEL G. GAGNE INC.	FÉERIE DE NOËL, PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	344.61 \$
6396	GROUPE CLR	TÉLÉPAGE ET COMMUNICATIONS DÉPANNAGE	395.64 \$
6397	HEBERT-MOREAU ANNE CLAUDE	FRAIS DE DÉPLACEMENT DU PERSONNEL	18.66 \$
6398	IMAGING TONER TECHNOLOGIE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	487.20 \$
6399	ANDRE LEMAY	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	155.00 \$
6400	LEO BELAND, ENTREPRENEUR ELEC.	ENTRETIEN SYSTÈME ECLAIRAGE	167.27 \$
6401	MAGNY YVAN	CONSULTATION URBANISME	210.00 \$
6402	GILLES GARCEAU	FRAIS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL	308.13 \$
6403	FRANCIS MARCOUILLER	FÉERIE DE NOËL	15.00 \$
6404	MARCHE RENE SAMSON	FRAIS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL	228.52 \$
6405	LES MATERIAUX LAVERGNE	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN PATINOIRE, CENTRE COMUNAUTAIRE	226.66 \$
6406	MAURICE HOULE & FILS LTEE	FÉERIE DE NOËL, ENTRETIEN ET RÉPARATION CENTRE COMMUNAUTAIRE, PATINOIRE	161.23 \$
6407	MERCIER AUTOROUTE 40 SORTIE 220 INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	172.46 \$
6408	FRANCOEUR MICHELINE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
6409	MORAIS ROBERT	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	95.00 \$
6410	MRC DE MASKINONGE	ENFOUISSEMENT DÉCHETS, FORMATION POMPIERS, FOURNITURES DE BUREAU, TÉLÉPHONE TOURISME, GARAGE ET MAISON DU CITOYEN	5 601.42 \$
6411	MYRON	FOURNITURES DE BUREAU	223.19 \$
6412	NETTOYAGE SANIMONT INC.	LOCATION MACHINERIE	1 439.38 \$
6413	DENISE PARADIS	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	65.00 \$
6414	JULIE PLANTE ENR.	SUBVENTION COMITÉ DE LA FAMILLE	65.00 \$
6415	POMPES À EAU LAUNIER & FILS INC.	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	192.51 \$
6416	POMPLO	PRODUITS CHIMIQUES	741.45 \$

6417	POSTES CANADA	PUBLICATIONS MUNICIPALES	143.02 \$
6418	LES PUBLICATIONS CCH LTEE	FOURNITURES DE BUREAU	36.89 \$
6419	RIVARD GUY	CONTRAT VIDANGES	55.19 \$
6420	SAMSON CLAUDE	JETON DE PRÉSENCE C.C.U.	30.00 \$
6421	SECURITE PLUS	PIÈCES, ACCESSOIRES PATINOIRE	41.37 \$
6422	SERVICES TECHNIQUES INCENDIES PROVINCIAL	PIÈCES, ACCESSOIRES PATINOIRE	339.18 \$
6423	SIGNOPLUS INC.	REFORME DES NOS CIVIQUES	82.21 \$
6424	ENERGIES SONIC RN S.E.C.	HUILE À CHAUFFAGE CASERNE, ESSENCE ET HUILE DIESEL, HUILE À CHAUFFAGE GARAGE, ESSENCE ET DIESEL AQUEDUC	2 672.04 \$
6425	TOURISME MAURICIE	PUBLICITÉ TOURISTIQUE	201.21 \$
6426	VEILLETTE GERALD	RECOMPENSE BÉNÉVOLES	165.00 \$
6427	CORPO DES OFFICIERS MUNICIPAUX	ADHÉSION COMBEQ	551.88 \$
6428	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	ADHÉSION FQM	1 617.72 \$
6429	FERNAND RACINE INC.	FRAIS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL	517.39 \$
6430	LES MATERIAUX LAVERGNE	AMÉNAGEMENT SALLE DE CONFÉRENCE	548.06 \$
6431	PG SOLUTIONS INC.	ENTRETIEN INFORMATIQUE	8 703.61 \$
6432	QUEBEC MUNICIPAL	FOURNITURES DE BUREAU	316.18 \$
6433	RESEAU ENVIRONNEMENT	PIÈCES, ACCESSOIRES ET ENTRETIEN	71.28 \$
6434	REVENU QUEBEC	ENREGISTREMENT ASSOCIATION DES LOISIRS	34.00 \$
6435	FEDERATION QUEBECOISE DES MUN.	FORMATION CONGRÈS INSPECTEUR	569.13 \$
131219	HYDRO-QUEBEC	ÉLECTRICITÉ CENTRE COMMUNAUTAIRE, ÉLECTRICITÉ BIBLIOTHÈQUE	1 249.54 \$
131221	BELL MOBILITE INC.	CELLULAIRES VOIRIE, INCENDIE AQUEDUC PRINCIPAL ET SAMSON/MARCHAND	86.00 \$
131222	REVENU CANADA	DAS FED. DÉCEMBRE 2013	2 796.66 \$
131223	REVENU QUEBEC	DAS PROV. DÉCEMBRE 2013	7 242.95 \$
140110	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	1 761.41 \$
140111	HYDRO-QUEBEC	ÉCLAIRAGE DES RUES	214.01 \$
140112	SOGETEL, TELEPHONE MILOT INC.	TÉLÉPHONE MAISON DU CITOYEN, CASERNE, GARAGE, AQUEDUC PRINCIPAL, LOISIRS, GARAGE DE LA CULTURE, TÉLÉCOPIEUR, VLAN AQUEDUC PRINCIPAL, AQUEDUC SAMSON/MARCHAND	619.72 \$
		TOTAL CHÈQUES ET ACCÈS D	108 415.41 \$
		GRAND TOTAL	133 914.73 \$

RÉS. 2014-01-06 COMPTES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le paiement des comptes au montant de 91 462.22 \$ selon la liste des comptes à payer. Les autres dépenses sont déjà autorisées par résolution ou par le biais du règlement 2006-010 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Adoptée

- La directrice générale fait mentionne qu'elle a reçu le rapport DGE-1038 pour les dépenses électorales de monsieur Léo Déziel, monsieur Benoit Blanchette, madame Heidi Bellerive, monsieur Sébastien Houle et monsieur Réjean Audet. Elle mentionne que les candidats ont jusqu'au 1^{er} février pour faire parvenir leur rapport de dépenses, après cette date, les candidats devront faire le suivi avec le DGE (Directeur Général des Élections).

RÉS. 2014-01-07 TRANSFERT MRC VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le transfert à la MRC pour vente tous les dossiers ayant de l'arréage de plus d'un an à la date de référence selon la politique de vente pour non-paiement de taxes adoptée le 14 décembre 2006 (Rés. 2006-12-293).

Adoptée

RÉS. 2014-01-08 REPRÉSENTANTES VENTE NON-PAIEMENT DE TAXES

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal nomme madame Isabelle Bournival, directrice-générale et madame Édith Ménard, secrétaire-administrative pour enchérir au nom de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton lors de la vente pour non-paiement de taxes du 10 avril 2014.

Adoptée

RÉS. 2014-01-09 CONGRÈS COMBEQ

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau, responsable de l'urbanisme et monsieur Mario Samson, contremaître à s'inscrire au Congrès 2014 qui aura lieu à Charlevoix les 1^{er}, 2 et 3 mai prochain. Le coût d'inscription est de 550.00 \$ plus taxes chacun. Les dépenses inhérentes à ce congrès seront payées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2014-01-10 FORMATION COMBEQ

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Anne-Claude Hébert Moreau, responsable de l'urbanisme à s'inscrire à la formation «Le rôle de l'officier municipal et atelier pratique sur l'application des règlements d'urbanisme » qui aura lieu à Trois-Rivières les 5 et 6 février 2014. Le coût est de 595.00 \$ plus taxes. Les dépenses inhérentes seront remboursées sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée

RÉS. 2014-01-11 USAGE CONDITIONNEL DANY PLANTE

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a pris connaissance de la demande d'usage conditionnel présentée par monsieur Dany Plante au C.C.U. le 10 décembre 2013;

CONSIDÉRANT que le C.C.U. a donné un avis favorable à la demande de monsieur Plante selon la résolution 2014-01-03;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Sébastien Houle, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal entérine la résolution 2014-01-03 du C.C.U. et accepte la demande de monsieur Plante selon les conditions énumérées par le C.C.U.

Adoptée

AVIS DE MOTION

Monsieur Robert Morais donne un avis de motion concernant le règlement de déneigement pour les nuisances.

RÉS. 2014-01-12 ACHAT HABITS DE COMBAT

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le directeur du service incendie à faire l'achat de quatre (4) habits de combat. L'achat sera fait chez Boivin et Gauvin pour un montant de 1 398.60 \$ plus taxes par habit de combat.

Adoptée

RÉS. 2014-01-13 APPROBATION DES TRAVAUX DE VOIRIE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité :

- 1- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés au pluvial sur l'avenue Principale face à la rue Joseph-Garand pour un montant subventionné de \$12,000. conformément aux exigences du Ministère des Transports selon le dossier suivant :

Dossier no 00019872-1

- 2- Que les travaux ont été exécutés pour un montant total de 12 980.79 \$ plus taxes conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée

RÉS. 2014-01-13A REMERCIEMENTS GROUPE LAFRENIÈRE TRACTEUR

Sur proposition unanime des membres du conseil municipal, il est résolu que des remerciements très sincères sont adressés à Lafrenière Tracteur pour le prêt d'un tracteur lors de la Féerie de Noël.

Adoptée

RÉS. 2014-01-14 ACTIVITÉ DES CATARACTES

Sur proposition de monsieur Louis Frappier appuyé par madame Heidi Bellerive, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal subventionne l'activité des Cataractes qui aura lieu le 22 janvier prochain pour un montant maximum de 1 000.00 \$.

Adoptée

RÉS. 2014-01-15 DEMANDE DE SUBVENTION
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS DE LA MAURICIE

Sur proposition de monsieur Sébastien Houle appuyé par monsieur Robert Morais, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal demande une subvention à la CRE pour les fêtes du 150^{ième} anniversaire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton qui auront lieu en 2015.

Adoptée

AFFAIRES NOUVELLES

RÉS. 2014-01-16 ACHAT RADIO POUR TRACTEUR 3240

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par madame Rita Deschênes, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat d'un radio de télécommunication pour le tracteur 3240 au coût de 632.00 \$ plus taxes.

Adoptée

RÉS. 2014-01-17 ACHAT BILLETS GALA RECONNNAISSANCE DE L'ACTION
BÉNÉVOLE

Sur proposition de madame Rita Deschênes appuyée par madame Charline Plante, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de 4 billets au coût de 25.00 \$ chacun pour le Gala Reconnaissance de l'Action Bénévole qui aura lieu à l'Auberge des Gouverneurs de Shawinigan, le 22 février prochain.

Adoptée

LOUIS FRAPPIER

RÉS. 2014-01-18 FÉLICITATIONS MARIO SAMSON, POMPIER

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu de féliciter chaleureusement monsieur Mario Samson concernant les services rendus à la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton depuis vingt-cinq ans comme pompier volontaire et depuis plusieurs années comme directeur au service incendie.

Adoptée

HEIDI BELLERIVE

- Madame Bellerive fait un compte-rendu des gens qui ont utilisé la patinoire : près de 900 personnes jusqu'à maintenant.
- Madame Bellerive informe les gens de l'activité concernant la visite des Cataractes de Shawinigan qui aura lieu le 22 janvier 2014 de 13H15 à 14H00 à la patinoire. Des billets seront remis pour la partie des Cataractes du 24 janvier. Lors de cette partie, l'hymne national sera chanté par une résidente de Saint-Élie-de-Caxton Eveline Giguère.

RÉS. 2014-01-19 REMERCIEMENTS YVON GARAND

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu de remercier chaleureusement monsieur Yvon Garand pour son implication à la mise sur pied de la visite des Cataractes à Saint-Élie-de-Caxton.

Adoptée

CHARLINE PLANTE

- Madame Plante mentionne que les documents pour le concours « Ici on revitalise » ont été envoyés. La municipalité est éligible à gagner un prix de 1 000.00 \$. Le gagnant sera dévoilé en mars.
- Madame Plante mentionne que le 23 décembre 2013, le conseil municipal s'est rendu à la Résidence Saint-Élie pour souper et passer la soirée avec les résidents.

Sur proposition unanime du conseil municipal, il est résolu de remercier chaleureusement madame France Lalime pour l'invitation faite aux membres du conseil municipal à la Résidence Saint-Élie le 23 décembre dernier. Les membres du conseil ont été invités à prendre le repas et passer la soirée avec les résidents.

Adoptée

- Madame Plante mentionne que l'inscription pour les enfants à l'école Villa-de-la-Jeunesse de Saint-Élie-de-Caxton aura lieu du 12 au 14 février 2014.

Sur proposition de madame Charline Plante appuyée par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise le 1^{er} versement de 2 000.00 \$ concernant le budget décentralisé de la bibliothèque.

Adoptée

RITA DESCHÊNES

- Madame Deschênes mentionne que mercredi le 8 janvier 2014, il y a eu la rencontre causerie offerte à toute la population pour les gens intéressés à suivre des cours de l'UTA (Université du 3^{ième} Âge). Vingt-quatre personnes étaient présentes. Nous sommes les premiers à compléter 1 groupe et nous avons 30 personnes d'inscrites pour cette session.

SÉBASTIEN HOULE

- Monsieur Houle mentionne qu'à la dernière réunion du conseil, vous êtes plusieurs résidents du Domaine Ouellet à vous être présentés et vous nous avez manifesté vos préoccupations par rapport à nos plans d'avenir pour votre secteur. Je voulais simplement faire un suivi sur les actions et les réflexions que l'on a eues depuis ce temps-là.

Dans un premier temps, vous êtes au courant que Monsieur Ouellet a demandé au Ministère de l'environnement d'être relevé de ses obligations face à son réseau d'aqueduc. Le dossier chemine au Ministère de l'environnement. On a déjà eu une réunion avec eux au mois de décembre, puis on en a une deuxième prévue d'ici la fin du mois. Ce qui se dessine à l'horizon, c'est que Saint-Élie-de-Caxton va devenir responsable de l'approvisionnement en eau pour le secteur. Vous vous doutez bien que cela va avoir toute une série de répercussions sur le secteur, puis par ricochet sur l'ensemble de la population.

La vision du conseil est de profiter de l'occasion pour élaborer un plan d'action pour le secteur, toujours pour répondre aux préoccupations que vous avez manifestées le mois passé. Des préoccupations que j'ai moi-même entendues pendant la campagne électorale.

Le plan d'action suivra les mêmes lignes de conduite que l'on se donne pour l'ensemble de la municipalité c'est à dire d'offrir à tous :

Un milieu de vie sécuritaire, salubre et harmonieux.

S'assurer que chacun jouisse pleinement des mêmes services que ceux offerts à l'ensemble de la population.

Promouvoir le sentiment d'appartenance à la communauté et favoriser la participation citoyenne.

Être toujours à l'écoute de la population.

Quant à la demande spécifique de ré-ouvrir la salle communautaire, cette demande fait partie de l'ensemble de nos réflexions et la décision va faire partie du plan d'action que l'on va vous soumettre. D'ici là, on tient à vous rappeler que la municipalité met à votre disposition l'usage des salles communautaires qui sont ici au centre du village.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Usage conditionnel Dany Plante
- Règlement de déneigement
- Résultats de la Féerie de Noël
- Amélioration des chemins (gravellage) au Lac Rose et au Lac Philibert
- Félicitations à Fred Pellerin pour tout ce qu'il a fait pour Saint-Élie-de-Caxton
- Citoyen non satisfait du déneigement des chemins d'hiver

PÉRIODE DE SUGGESTIONS

- Questionnement sur la politique de location des salles
- Asphaltage rue Boulanger

RÉS. 2013-01-22 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Robert Morais appuyé par monsieur Louis Frappier, il est résolu à l'unanimité la clôture de la séance à 21H05.

Adoptée

Je, Réjean Audet, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Bournival
Dir. Générale Sec-trésorière

Réjean Audet, maire